

Université d'Amsterdam

Faculté des Sciences
Environnementales
Département de
Géographie Humaine

Université Abdou Moumouni de Niamey

Institut de Recherches en
Science Humaines
Département de Géographie et
de l'Aménagement de l'Espace

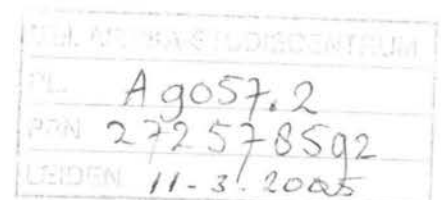


Commission des Communautés Européennes
Direction Générale du Développement

**LES ASSOCIATIONS PASTORALES
ET LA GESTION
DES RESSOURCES NATURELLES**

TOME 2 : NIGER

Rapport rédigé par
Professeur Hamidou Arouna SIDIKOU
Mars 1994



AVERTISSEMENT

Les politiques de développement pastoral en Afrique sahélienne et plus particulièrement au Niger, ont beaucoup évolué au cours des vingt dernières années. Elles ont également montré leurs limites et influencé sinon infléchi de ce fait la perception des organes de développement et des bailleurs de fonds quant aux performances des systèmes traditionnels de production dans leurs rapports avec les conditions de gestion de l'espace dans un environnement de plus en plus dégradé. Ainsi, il est aujourd'hui admis que les systèmes traditionnels de production pastorale constituaient la forme la mieux adaptée aux conditions d'exploitation et de gestion du milieu.

De cette évolution dans la perception des choses, découlent plusieurs constats. On notera en particulier :

- Une meilleure appréciation en termes de productivité des systèmes traditionnels de production animale par rapport au contexte économique et social dans lequel ils évoluaient. Maintenant, ils ont perdu de leur efficacité du fait d'un certain nombre de contraintes parmi lesquelles le dysfonctionnement des structures sociales et économiques du aux modifications intervenues dans la structure de propriété et de répartition des troupeaux ; l'incapacité dans laquelle se trouvent placés les groupes sociaux à gérer correctement un espace demeuré toujours ouvert, notamment en ce qui concerne les ressources naturelles et les infrastructures hydrauliques.

La complexité des systèmes traditionnels de gestion des parcours est avérée et leur efficacité dans certaines conditions prouvée. Ils ont de ce fait gagné la considération des bailleurs de fonds et attiré plus d'attention quant aux possibilités de faire davantage recours aux organisations et structures traditionnelles en matières de gestion des pâturages.

- Il y a une prise de conscience croissante quant au fait que la dégradation des ressources naturelles et la désertification de l'espace pastoral ne sont pas la conséquence du seul surpâturage

mais constituent plutôt le résultat d'une interaction complexe de plusieurs facteurs parmi lesquels bien sûr les sécheresses récurrentes, la pression démographique humaine et animale, l'expansion vers le nord de l'agriculture et son développement dans des zones à vocation sylvo-pastorales, les prélèvements inconsidérés de matériel végétal pour les besoins domestiques les plus variés (bois de feu, confection de puits de puisards et d'habitations, artisanat etc...).

La situation est donc apparue suffisamment préoccupante pour que l'on s'y intéresse. C'est pourquoi, la Commission Européenne a jugé intéressant et utile de faire une étude sur la gestion des ressources naturelles par les associations pastorales, c'est à dire par les organisations locales quelle que soit leur nature (sociale, culturelle, économique, politique ou administrative).

La présente étude s'inscrit donc dans ce cadre. Elle ne prétend pas faire une analyse exhaustive des systèmes sylvo-pastoraux de production.

Nous y avons tenté de faire le point de la situation de la gestion des ressources naturelles par les associations pastorales définies ici comme des communautés dont plus de 50% de revenu annuel (valeur totale de la production autoconsommée estimée plus la valeur de la production commercialisée) provient du bétail et de ses sous-produits ainsi que d'activités connexes intégrées (cueillette, chasse).

La méthodologie utilisée pour l'élaboration de ce rapport a consisté d'abord en une revue de la littérature disponible se rapportant plus spécifiquement au Niger. La documentation de portée générale relative notamment à l'Afrique et au reste du monde n'a pas été volontairement exhaustive dès lors que l'étude s'inscrit dans un cadre régional et repose sur trois études de cas par pays à savoir le Burkina-Faso, le Mali et le Niger.

La deuxième étape méthodologique a consisté à recueillir des données sur le terrain au cours de deux missions (1). Cette opération a été couplée par une recherche documentaire complémentaire au niveau des régions visitées dépositaires privilégiées d'une partie de la documentation se rapportant au sujet. Pour ce faire, il a été procédé à un choix raisonné des régions à visiter en fonction des conditions de sécurité et de la localisation géographique des principales expériences en matière de coopération. Trois zones ont été retenues et parcourues :

- 1. Le Nord-Zinder.

On peut considérer le Nord Zinder comme le berceau du processus de mise en place des associations pastorales dans le cadre des activités du Projet de Développement de l'Élevage dans le Niger-Centre-Est (PENCE). Les centres pastoraux, structures centrales d'interventions avancées, suivants, ont été visités :

- Yogoum (2), situé dans une zone où l'écrasante majorité de la population est toubou et relève des sous-groupes sociaux Aza et Daza. Des Peuls, Bororo en particulier, sont également présents dans la zone. Des enquêtes légères ont été effectuées auprès des Groupements Mutualistes Pastoraux (GMP) de Yogoum-Lartchanga (Aza) et Aljanari (Daza).

- Tasker. C'est le plus récent des centres pastoraux puisqu'il a été ouvert en 1988 par l'élévation à ce rang du poste vétérinaire de la localité par ailleurs chef-lieu de poste administratif (3). Le centre pastoral de Tasker, comparativement à celui de Yogoum a la particularité d'être situé dans une région où vivent plusieurs groupes socio-ethniques : Touboshi, Daza, Aza, Peuls, touareg et Arabes. Une visite a été faite au campement du chef de groupement arabe et au puits du GMP de Kel Touma.

-Téjira. Ce centre pastoral est situé dans la zone d'influence des Touareg Imouzourag . Autour de Tejira vivent également des Peuls.

Notons que chemin faisant, nous nous sommes arrêté au forage de Aborak et visité celui de Teram-Jelawi, ce dernier étant sérieusement menacé d'ensablement (dunes vives).

Bien que soucieux de procéder à des comparaisons entre centres pastoraux implantés dans des zones d'influences ethniques dominantes différentes, la mission n'a pas pu se rendre pour des raisons évidentes de sécurité dans les autres centres pastoraux notamment celui de Njaptoji situé dans une zone d'influence peule.

2. Le Nord-Dakoro

Il s'agit essentiellement du poste administratif de Bermo qui, contrairement au Nord-Zinder, n'a pratiquement pas fait l'objet d'interventions en matière de constitution d'associations pastorales ; les projets pastoraux ayant peu touché la zone.

L'objectif de la mission était de se rendre compte de l'impact des comités de gestion mis en place dans le cadre du projet de réhabilitation de la réserve de Gadabéji et de l'inspiration en matière de gestion des ressources pastorales impulsée par cette initiative au sein des populations.

3. - La zone pastorale de Tahoua.

Du fait des conditions de sécurité, la mission n'a pu visiter que le GMP d'Ibiga, en zone agro-pastorale, à environ dix kilomètres au Sud-Est de la mare de Tabalak. Toutefois, une étude sur la situation des associations pastorales dans les arrondissements de Tchín-Tabaraden et Abalak a été confiée au Docteur Seydou ABOUBA, Directeur de l'Unité de Terrain du volet pastoral de Tchín-Tabaraden du Programme Spécial FIDA-NIGER. Les conclusions de cette étude ont été prises en compte dans le présent rapport.

CHAPITRE I. INTRODUCTION : GENERALITES SUR L'ELEVAGE.

L'élevage occupe toujours une place prépondérante dans l'économie nationale. Cela se reflète à travers :

- la variété des modes d'élevage et le nombre de personnes occupées par cette activité ;

le capital social énorme et économique appréciable que représente le cheptel de par l'importance numérique des effectifs animaux et la diversité des espèces.

1.1. - Concordance zones écologiques - zones économiques.

S'agissant strictement des activités rurales, on peut schématiquement relever que les conditions climatiques, pluviométriques notamment, et écologiques, subdivisent le territoire nigérien en trois grandes zones économiques qui sont du nord au sud :

- la zone saharienne dont il ne sera pas cas ici ;
- la zone pastorale ;
- la zone intermédiaire et la zone agricole.

1.1.1. - La zone pastorale.

Elle couvre quelque 240 000 km² des zones sahéliennes et sahélo-saharienne.

La zone pastorale est définie à la fois par des critères physiques, humains, économiques et juridiques.

Les limites physiques sont fluctuantes et essentiellement déterminées par le niveau des précipitations qui ont la particularité, en ces latitudes (au nord du 15^e parallèle), d'être faibles (300 - 350 mm au maximum, 100 - 150 mm au minimum en 60 à 90 jours) et irrégulières dans l'espace et dans le temps. De ce point de vue elle couvrirait des pâturages de la zone subsaharienne (13 millions d'hectares) et ceux de la zone pastorale proprement dite (24 millions d'hectares).

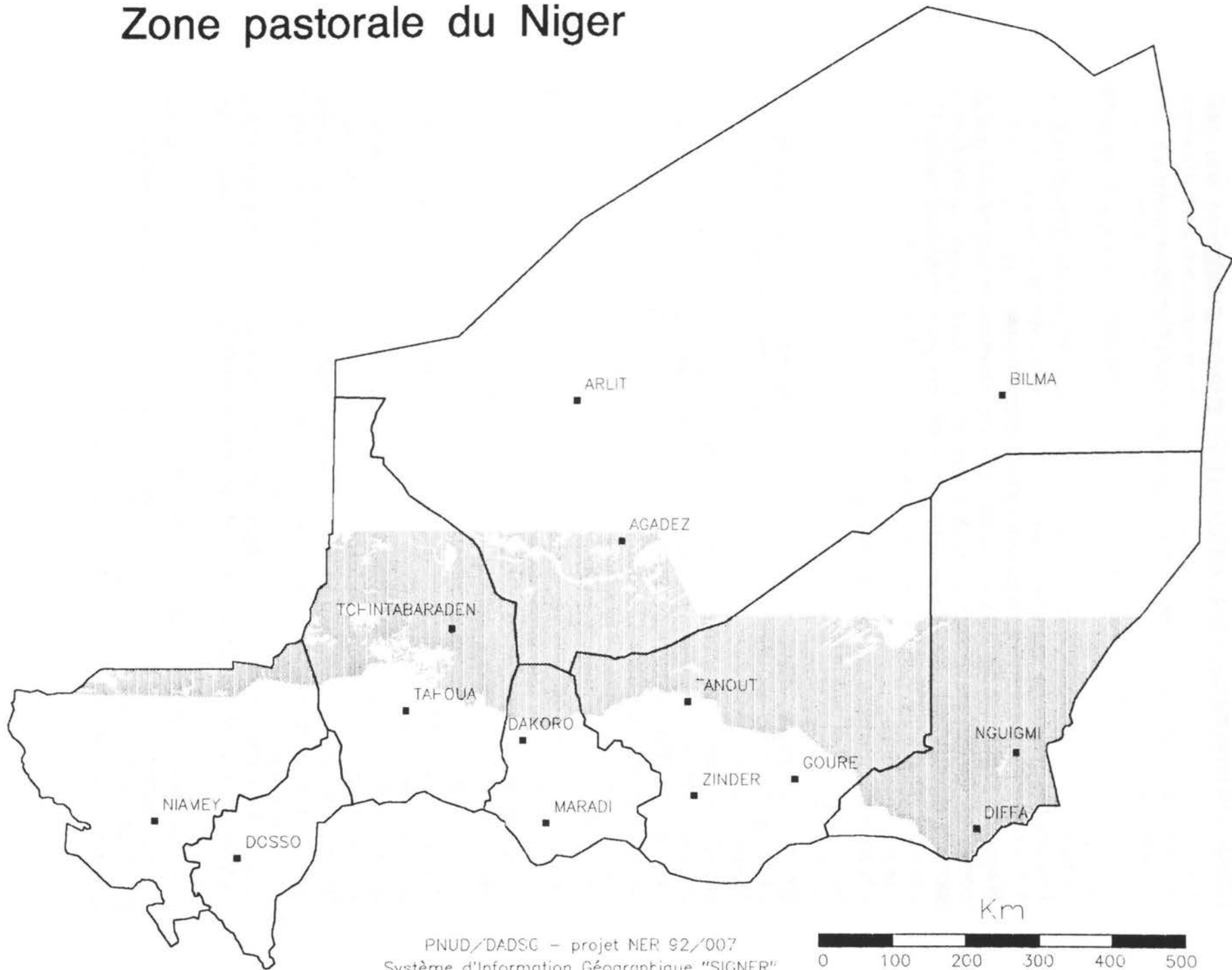
La zone pastorale est une vaste étendue de plateaux dunaires, de cuvettes de plaines (surtout dans ses marges septentrionales et occidentales) et de vallées. C'est le domaine de prédilection de l'élevage nomade et de l'élevage transhumant qui y trouvent là les conditions optimales de leur développement : couvert végétal diversifié, eaux souterraines abondantes quoique parfois très profondes ce qui limite l'exploitation de certains pâturages, ressources minérales (terres salées) disponibles, traditions pastorales des populations.

La zone pastorale que l'on retrouve dans certaines littératures sous la dénomination générale de zone sahélienne, correspond aux régions plus connues sous les noms de zone subsaharienne et nord sahélienne. On y relève une graduation latitudinale de la présence dominante des espèces animales en fonction de l'étagement climatique et de la densité du couvert végétal.

La strate ligneuse constitue les pâturages aériens préférés des camelins dont l'habitat préféré est la zone subsaharienne ; et des petits ruminants particulièrement les caprins.

Les espèces ligneuses caractéristiques dominantes sont *Leptadenia pyrotchnica*, *Acacia raddiana*, *Acacia laeta*, *Acacia ehrenbergiana*, *Acacia Senegal*, *Acacia nilotica*, *Commiphora Africana*, *Salvadora persica*, *Balanites aegyptiaca*, *Boscia senegalensis*, *Sclerocarya birrea*, *Ziziphus mauritiana*, *Calotropis procera*, *Maerua crassifolia*.

Zone pastorale du Niger



PNUD/DADSG – projet NER 92/007
Système d'Information Géographique "SIGNER"

0 100 200 300 400 500
Km

La végétation ligneuse se présente souvent sous la forme arbustive ou buissonnante. Mais, dans certains habitats favorables comme les bas-fonds, elle peut se constituer en formations arborées. L'espèce dominante peut alors donner son nom à une région géographique (Ex. : Le Tadress pour *Commiphora Africana*, Koren Adoua, la vallée aux balanites pour *Balanites Aegyptiaca*).

La strate herbacée qui devient paille en saison sèche et de médiocre valeur nutritive, est surtout appréciée par les bovins et les petits ruminants (litière). Les espèces dominantes sont *Cenchrus biflorus*, *Aristida mutabilis*, *Aristida funiculata*, *Panicum turgidum*, *Panicum laetum* (grain : fonio également consommé par les hommes), *Soenefeldia gracilis*, *Cyperus conglomératus*.

L'état des pâturages et leur qualité sont évidemment fonction de l'état du couvert végétal c'est-à-dire des pluies et des saisons. La productivité fourragère y est donc très variable selon les années et selon les habitudes et les saisons en moyenne : de 250 kg de MS/ha parfois moins au nord à 800-1000 kg de MS/ha au sud.

La végétation étant sous la dépendance stricte des pluies, la zone pastorale, partie intégrante du grand Sahel qui est un espace très fragile, est aussi sous la menace constante des feux de brousse de saison sèche. C'est une zone qui a subi de profondes dégradations suite aux sécheresses récurrentes des trente dernières années et plus particulièrement celles de 1973-1974 et 1984-1985. Il en est résulté des modifications structurelles de l'environnement avec disparition de certaines espèces et parallèlement l'accroissement du pouvoir phénologique d'autres devenues plus aptes à coloniser certains espaces. Toutefois la vision apocalyptique de la dégradation irréversible du couvert végétal dans le sens d'une désertification telle que décrite par certains auteurs doit être nuancée et placée dans un contexte évolutif faisant intervenir tous les éléments en présence dans le milieu à savoir les conditions physiques l'homme, le bétail et la végétation. En effet un phénomène incontestable de régénération naturelle est constatée dans plusieurs parties de la zone pastorale où réapparaissent d'ailleurs certains espèces végétales disparues depuis plusieurs années.

1.1.2. - La zone intermédiaire.

C'est une mince bande de terres large d'environ 70 à 100 km selon les secteurs. Ses superficies pâturables couvrent environ 16,5 millions d'hectares. Elle constitue la partie méridionale de la zone pastorale.

La zone intermédiaire est une zone tampon occupée par des agro-pasteurs qui sont généralement d'anciens pasteurs sédentarisés ou des agriculteurs du sud qui sont remontés dans le nord, et par des pasteurs-agriculteurs qui sont des pasteurs en voie de sédentarisation ou même sédentarisés. A l'inverse du premier groupe, les activités d'élevage sont encore prépondérantes chez eux par rapport aux activités agricoles.

Il est un fait important qu'il convient de noter : le rôle économique de la zone intermédiaire ne cesse de croître. Or c'est une zone qu'on a tendance à marginaliser en matière de développement alors qu'elle dispose d'un certain nombre d'infrastructures économiques(marchés) et hydrauliques(puits) qui en font la zone de contact par excellence entre le nord et le sud.

1.1.3. - La zone agricole.

c'est la zone méridionale censée recevoir au minimum 350 mm de pluie par an. Son importance pour l'élevage réside dans le fait qu'elle fait partie de l'espace pastoral dont elle est complémentaire en raison de ses productions agricoles intervenant de plus en plus pour une large part dans l'alimentation des pasteurs des sous-produits agricoles qu'elle renferme, de ses pâturages naturels particulièrement productifs, de ses points d'eau. C'est une zone refuge pour les populations et le bétail de la zone pastorale en cas de difficultés. C'est aussi une zone d'où relève la plus grande partie du troupeau nigérien qui stationne en permanence en zone pastorale tant que les conditions de pâturages le permettent ; ce qui accroît la pression sur l'environnement et contribue à perturber les règles traditionnelles de gestion de l'espace. La zone agricole renferme environ 8,5 millions d'hectares de terres pâturables.

1.2. - Sociétés et activités pastorales, les systèmes pastoraux

Au Niger, les activités d'élevage et en particulier celles qui ont pour cadre la zone pastorale, demeurent liées aux activités de certains peuples et à leurs cultures. Il s'agit essentiellement des Touareg, des Toubou, des Peul et des Arabes. Environ un million de personnes sont ainsi concernées, soit un huitième de la population nigérienne.

Chacun de ces peuples a ses particularismes propres, ses spécificités qui le distinguent des autres et qui se reflètent à travers les systèmes pastoraux qu'il a mis en place.

Pour les besoins de cette étude, nous allons analyser brièvement ces systèmes pastoraux à travers l'organisation politique et sociale des populations concernées en raison du lien étroit existant entre l'appartenance à une couche socio-politique et le type d'animaux détenus et par conséquent le rapport qui en découle dans la pratique pastorale et la gestion de l'environnement.

Vues sous cet angle, les populations pastorales Touareg (Kel Tamasheq, ceux qui parlent le Tamasheq), Touboum Peul et Arabes peuvent être classées en deux catégories :

- Les sociétés centralisées et hiérarchisées ;
- les sociétés à pouvoir éclaté qui se subdivisent en deux sous-groupes à savoir les sociétés à pouvoir éclaté mais hiérarchisées et les sociétés à pouvoir éclaté et égalitaires.

1.2.1. - Les sociétés centralisées et hiérarchisées.

Il s'agit des communautés touareg et arabes.

La société touareg a développé en général des structures sociales très hiérarchisées dans un pouvoir politique centralisé, élément de gestion de l'espace.

Schématiquement, quatre classes sociales principales existent à savoir les aristocrates (Imajaghen, sing-Imajer), les hommes libres mais tributaires des premiers (Imghad, sing-Amrid), les affranchis (Ighawalen ou Igdalen, sing. Aghwel chez les Touareg de l'Air et de l'Azawak, Ederfan, sing Ederef chez les Touareg de l'Ouest) et des captifs (Iklan, sing. Akli) plus connus sous le terme générique Bougajé ou Bouzaé (sing. : Bouzou) (haoussa) et Bella (Songhay-Zarma). Toutes ces catégories peuvent être elles-mêmes hiérarchisées en rangs sociaux comme au sein des Iklan où l'on distingue les Iklan'Egef, captifs des dunes qui sont en fait des affranchis et qui peuvent être propriétaires d'animaux, des captifs de tente.

Dans cet ensemble structuré et complexe s'insèrent deux groupes spécifiques organisés de manière autonome, craints, sinon respectés. Il s'agit d'une part des religieux (Ineslem, sing. Aneslem) détenteur du pouvoir spirituel complémentaire du pouvoir temporel et que l'administration coloniale appelait les maraboutiques ; d'autre part les artisans regroupés sous l'appellation générale de forgerons, attachés à la personne des chefs politiques et qui englobent aussi bien les travailleurs du métal que les cordonniers ou les potiers et vanniers (généralement des femmes). Les rapports des artisans à l'environnement et donc à la gestion des ressources naturelles en particulier végétales ne doivent donc pas être sous-estimés surtout que les basses couches sociales sont réputées être de grands destructeurs de la végétation.

En tout état de cause, l'ensemble des structures sociales était coiffé par un chef guerrier, un chef suprême, l'Aménokal dont le pouvoir est identifié au tambour (ettebel), qui avait autorité sur un territoire donné, l'Aménokalat.

La société arabe est structurée sur le même modèle que la société touarègue avec deux grandes catégories sociales distinctes : l'aristocratie et les hommes libres d'un côté et les dépendants captifs (les Haratine) de l'autre.

Ce qui est important pour notre propos c'est de relever que dans les sociétés centralisées, hiérarchisées, c'était l'appartenance à une couche sociale qui déterminait le type d'animaux que l'on détient.

Ainsi, les hautes classes sociales élevaient surtout des camelins et dans une moindre mesure des bovins tandis que les basses classes détenaient essentiellement des petits ruminants notamment des caprins pour lesquels les premières avaient quelque mépris.

La colonisation en traitant les uns et les autres à égalité et en détruisant le pouvoir politique des aristocrates a sensiblement modifié le schéma originel et les données économiques.

Le type d'animaux élevés n'est plus le signe distinctif de l'appartenance à une couche sociale et les basses couches ont pu accéder à l'élevage de gros ruminants même si la majorité, encore sous l'emprise de son complexe d'infériorité continue d'élever surtout des caprins, tandis que des aristocrates appauvris ne daignent plus détenir des petits ruminants.

Les gros ruminants étaient élevés pour leur usage particulier comme instrument de soumission (guerres) ou d'extorsion. C'est le cas des chameaux (dromadaires en fait). Ils l'étaient surtout pour les quantités appréciables de lait que pouvaient procurer les femelles, le niveau des soins qu'exigeait leur détention (abreuvement, surveillance), leur intelligence (fuite et retour au campement après avoir été volés ou faculté de se rendre seul au point d'eau d'abreuvement par exemple) et leur niveau d'adaptation au mode de vie caractérisé par la mobilité. De ce fait, l'animal par son aptitude plus ou moins grande à la marche, contribue à structurer un espace pastoral qui est aussi un territoire politique. Ses limites sont donc nécessairement fluctuantes.

1.2.2. - Les sociétés à pouvoir éclaté.

Il s'agit des Toubou et des Peul. Concernant ces derniers, ne sont évidemment pas concernées les sociétés d'éleveurs sédentarisés qui ont constitué ou été impliqués dans la constitution de pouvoirs centralisés.

On peut distinguer dans la société toubou de la zone pastorale quatre catégories d'individus qui sont de haut en bas de l'échelle sociale :

- les Touboshi,
- les Téda,
- la Daza (sing. Dézé),
- les Aza (sing. Ezé),
- les domestiques et les esclaves.

Entre les trois premières catégories et les autres, existent des relations de dominants à dominer, souvent d'irréductibles et tenaces sentiments de mépris comme c'est le cas entre Touboshi/Téda/Daza d'une part, et Aza de l'autre (Baroin C. 1985, PP 34 et ss).

La société toubou était une société guerrière dont les Touboshi conservent encore toute l'agressivité. Cependant, l'autorité des chefs était constamment remise en question au gré des rapports de force déterminés par d'incessants combats que se livraient les différents groupes entre eux ou avec d'autres communautés. Cette autorité ne s'exerçait par conséquent jamais sur un groupe très étendu ; d'où un émiettement du pouvoir et l'absence d'un pouvoir fort qui donne le sentiment apparent d'une société anarchique à tout le moins indisciplinée. C'est ce trait saillant du pouvoir et l'insécurité qui vont structurer la société toubou et impliquer des rapports d'allégeance entre groupes sociaux notamment entre Touboshi/Téda/Daza d'une part et Aza de l'autre. Les premiers offraient aux seconds, qui sont castrés et artisans (forgerons) protection contre les agresseurs et les voleurs de bétail en contrepartie de biens de services et l'adoption de leurs marques de bétail. Cette situation va influencer profondément les comportements sociaux et on oppose volontiers l'arrogance des Touboshi/Téda/Daza à l'humilité des Aza.

Des sentiments d'animosité voire de mépris réciproques habitent les membres des deux communautés et le complexe d'infériorité des Aza vis-à-vis des Touboshi/Téda/Daza sera un élément déterminant des comportements sociaux notamment l'attitude devant les facteurs de promotion économique et sociale auxquels les Aza demeurent très ouverts.

Auparavant le chameau était réservé aux seuls Touboshi/Téda/Daza. C'était l'animal digne par excellence de leur rang quoiqu'en ce qui concerne les Touboshi, peuple plutôt saharien, c'était surtout l'animal adapté à leur milieu et à leurs besoins ; les impératifs de la géographie l'emportent alors sur les considérations d'ordre social. Les esclaves étaient acquis par capture au cours des guerres ou achat. Ils pouvaient être difficilement propriétaires d'animaux contrairement aux domestiques dont les Toubou s'attachaient les services à défaut d'esclaves.

La colonisation en modifiant la nature des rapports sociaux a du coup modifié aussi les rapports de production. Ainsi les Aza se sont peu à peu enrichis et acquis davantage d'animaux notamment des chamelles qui constituent avec les vaches des deux espèces principales d'animaux élevés par les Toubou. Les deux types d'élevage sont d'ailleurs généralement complémentaires mais l'une des espèces peut dominer dans les troupeaux selon les circonstances et selon les éleveurs.

Dans tous les cas, comme chez les Touareg, le type d'animal détenu influence beaucoup les techniques et systèmes de population. C'est ainsi par exemple que l'élevage des chamelles qui constituent une cible privilégiée pour les voleurs et dont le cycle alimentaire nécessite une grande variété d'espèces végétales et de grands espaces, implique une plus grande mobilité et demande une surveillance beaucoup plus attentive que celui des vaches qui elles, par contre ne s'éloignent pas trop des campements mais imposent des conditions d'abreuvement plus contraignantes (tous les jours ou tous les deux jours selon les saisons).

S'agissant des Peul, dont le nom est associé à l'élevage des bovins, le cadre politique et institutionnel dans lequel ils évoluent apparaît carrément atomisé. Les sociétés Peul sont relativement égalitaires en comparaison des sociétés touarègue et toubou. Les différenciations sociales se situent surtout entre les grands sous-groupes ethniques. C'est ainsi que les Woodaabé (Bororo) ont peu de considérations pour les Farfarou et les Foulbé.

Le Chef (Ardo) ici n'est qu'un guide, "le conducteur d'un petit groupe de parents qui par des contrats directs doit pouvoir résoudre les problèmes qui se posent tant à l'intérieur de sa fraction que dans les rapports avec les populations voisines (Dupire, M. 1962 : 291).

Chez les Peul le degré de mobilité est fonction de la race de zébu élevé. Le zébu bororo, avec sa taille et avec ses grandes cornes en forme de lyre est réputé très grand marcheur ; ce qui explique partiellement l'ampleur des mouvements auxquels ils peuvent être assujettis et qui font des Bororo de purs nomades peu attachés à un territoire donné et évoluant dans des cadres politico-sociaux peu astreignants.

Toutes les populations pastorales élèvent des petits ruminants, ovins et caprins, avec en général une présence numérique plus importante des caprins et des préférences ethniques tranchées pour l'une ou l'autre espèces : ovins chez les Peul, caprins chez les Toubou et les Touareg surtout chez les plus pauvres en particulier les Bouzaé. Les petits ruminants constituent le fonds pastoral de réserve, ils sont destinés prioritairement à la vente pour constituer le troupeau de gros ruminants et à la satisfaction des besoins alimentaires des groupes en céréales et autres produits de première nécessité, et enfin à l'accomplissement des rites sociaux ou simplement à la consommation de viande.

Le pastoralisme des petits ruminants parce qu'il demande moins de diversité dans les espèces végétales appelées, demeure un pastoralisme casanier qui implique par conséquent une mobilité d'aptitudes plus réduites.

Notons enfin que les asins, animaux de bât par excellence utilisés notamment pour l'exhaure et le transport de l'eau sont élevés dans toutes les ethnies et que Touareg, Arabes et Toubou élèvent aussi quelques chevaux pour la monture, la surveillance des troupeaux et la recherche d'animaux égarés.

On ne saurait clore ce paragraphe sans insister lourdement sur les conséquences de la colonisation sur la gestion de l'espace. En effet, le pouvoir colonial pour atteindre les populations et les administrer avait organisé le pays dans un maillage d'unités administratives comprenant des cercles, subdivisions cantons pour les sédentaires et groupements pour les nomades. Après la

pacification suite aux résistances armées ; il s'était attelé à réduire l'influence des chefferies fortes. D'abord en les confinant dans des espaces précis pour empêcher leur pression et leurs exactions sur les paysans dont les économies étaient complémentaires aux leurs ; ensuite en détruisant les chefferies guerrières en les disloquant, en supprimant l'esclavage base de la production agricole et pastorale ; finalement en désorganisant complètement les fondements mêmes de l'économie pastorale et ses principes de gestion des parcours). En définitive, la possibilité offerte à tous de se consacrer à n'importe quel type d'élevage, même si elle se heurte aux contraintes physiques, aboutit à une diversification des troupeaux et à une modification des modes de production fondés sur les différenciations sociales.

1.3. - Caractéristiques principales de la production pastorale et ses rapports avec la gestion des ressources naturelles.

La production pastorale se déroule sous le mode extensif. C'est un élevage peu productif fondé sur l'exploitation libre en apparence des pâturages naturels.

En période normale, l'exploitation des pâturages s'effectue par les systèmes de nomadisme et de transhumance par utilisation alternative des pâturages de saison sèche et des pâturages de saison des pluies.

Les préoccupations d'abreuvement se trouvent au centre de l'ensemble de ce système : abreuvement des animaux et prélèvement de l'eau de boisson pour les hommes aux mares en saison des pluies, ce qui ne demande par conséquent aucun effort particulier ; abreuvement aux puisards, aux puits ou aux forages en saison sèche.

Il y a une trentaine d'années, les pasteurs nigériens comptaient beaucoup de nomades, essentiellement peul d'ailleurs, dont la remontée progressive jusqu'aux confins du Sahara a débuté dans les années 1930.

La caractéristique essentielle de nomadisme c'est l'ignorance de quelque frontière que ce soit, la préoccupation majeure étant la recherche perpétuelle des pâturages, des bons pâturages. Les mouvements sont donc désordonnés et généralement de grande ampleur. De nos jours seuls quelques Peul Bororo pratiquent ce genre de pastoralisme.

Il existe deux types de transhumance : une transhumance de saison des pluies et une transhumance de saison sèche.

En saison des pluies, alors que les animaux de la zone pastorale remontent vers le Nord jusqu'aux terres et pâturages salés coutumièrement utilisés l'espace qu'ils occupaient est envahi par les troupeaux venus du sud alors que le mouvement vers le nord est destiné justement afin de permettre à ces pâturages de se reconstituer. La stratégie de gestion des ressources naturelles est ainsi mise à mal surtout lorsqu'il ne pleut pas suffisamment. Il existe ainsi en zone pastorale des zones de contact et de stationnement des troupeaux particulièrement vulnérables vu le rôle qu'elles jouent dans la gestion de l'ensemble du système. Il s'agit plus particulièrement d'ouest en est du nord Dakoro entre le forage d'Abouhaya, la mare d'Akadané et la limite est de la réserve de Gadabéji ; de la zone autour de Tejira à la limite des arrondissements de Tanout et Gouré.

Dans les mouvements de transhumance, les retours s'effectuent vers le sud jusqu'aux territoires d'attache particuliers, les terroirs pastoraux, sans exception et progressivement en fonction de l'assèchement des mares.

En cas de mauvaise saison les mouvements de retour vers le sud et les destinations sont précipités et peuvent changer pour s'adapter aux conditions d'utilisation des pâturages.

La transhumance de saison sèche est un phénomène que l'on observait surtout dans la zone intermédiaire agro-pastorale mais qui prend de l'ampleur chez les pasteurs chaque fois que la situation des pâturages l'impose ou chaque fois que les premières pluies tardent à venir. Les déplacements vers le sud sont d'ampleur très variable selon les groupes et selon le type d'élevage. Ainsi, alors que certains Touareg et Toubou pénètrent jusqu'en territoire nigérien, d'autres ne dépassent guère la limite de la zone agricole et remontent vers le nord dans un mouvement synchronisé avec l'arrivée des pluies et leur progression vers le Nord.

Dans tous les cas, la transhumance impose généralement une scission des troupeaux, stratégie qui s'inscrit dans le souci de minimisation des risques, du fait du caractère très aléatoire des pluies et de gestion raisonnée des ressources naturelles.

Nomadisme et transhumance s'effectuent dans un cadre géographique, le terroir pastoral reconnu de tous s'inscrivant dans un territoire politique et administratif. Les terroirs pastoraux des différents groupes s'entrelacent et des accords d'utilisation réciproque lient les différents groupes. Le terroir pastoral se déroule en général le long d'une vallée ou autour de plusieurs cuvettes.

C'est le point d'eau principal de saison sèche et les mares environnantes qui déterminent en général les dimensions du terroir pastoral que l'on appelle Akal chez les Touareg, Leydi chez les Peuls, Bled chez les Arabes et Domoora (pluriel Domoora) chez les Toubou chez qui un même groupe peut être propriétaire de plusieurs Domoora. En général le terroir pastoral est conçu pour avoir un rayon de 10 à 15 km, parfois un peu plus (20) km), c'est-à-dire la distance journalière maximale que peut parcourir un bovin pour trouver un point d'eau, en général un puits dont la propriété permet indirectement de contrôler l'utilisation des pâturages environnants. En effet, il existe dans toutes les communautés une règle quasiment uniforme qui veut que l'étranger s'adresse d'abord aux propriétaires d'un puits avant d'y avoir accès. Cet accès lui est généralement accordé, si ses animaux ne sont pas porteurs de maladies, et sous réserve du respect des conditions locales d'exploitation des pâturages (en général utilisation cardinale du terroir pastoral et interdiction d'accès aux parties où une régénération naturelle est constatée, en fonction de la quantité de fourrages disponibles aux alentours. En cas d'autorisation, l'accès au puits donc aux pâturages est gratuit pendant deux jours. A l'expiration de ce délai, l'étranger, le passager pour reprendre la traduction réelle de son statut dans l'imagerie populaire, est invité à s'en aller si la situation des pâturages ne permet pas la présence d'animaux supplémentaire parce que insuffisants pour aller le plus loin possible dans la saison sèche ou à y rester sous réserve de se conformer évidemment aux règles d'utilisation des pâturages, sans contrepartie particulière pour l'utilisation du point d'eau ou alors en s'acquittant d'une redevance symbolique en nature (généralement un petit ruminant) ou en espèce (en fonction de la taille du troupeau).

Ce schéma classique de gestion des ressources naturelles est bouleversé par le fonçage de puits publics cimentés, dont l'accès est libre, des stations et pompage et dans certaines parties de la zone pastorale par la possibilité de fonçage de puisards par les passagers.

Le tableau no 1 faisant le récapitulatif de la situation des points d'eau pastoraux publics en 1988 donne une idée selon les départements des perturbations que pourraient engendrer les points d'eau publics par ailleurs très mal répartis dans l'espace pastoral ou certaines parties sont suréquipées et d'autres sous ou pas équipées du tout. Le résultat en matière de gestion des ressources naturelles c'est évidemment la non maîtrise de la gestion des pâturages par les éleveurs locaux ; ce qui donne souvent une autre dimension au mode de vie de ceux qui demeurent attachés à des territoires pastoraux donnés, qu'il faut appeler, à la différence des terroirs agricoles, demeurent des espaces ouverts.

TABLEAU NUMERO 1
SITUATION DES POINTS D'EAU PASTORAUX EN 1988.

	AGA- DEZ	DIFFA	DOSSO	MARA- DI	NIA- MEY	TA- HOUA	ZIN- DER	TO- TAL
stations de pompages	15	55	17	3	16	19	15	140
puits cimentées	250	105	52	150	59	110	146	871
mares	7	13	40	4	32	26	21	143
sources et retenus	5	-	-	-	1	-	-	6
Total	277	173	109	157	103	155	182	1160

SOURCE: Annexe deux du document de synthèse du séminaire sur la gestion de l'hydraulique pastorale page 14, Diffa 1988

NB: Sur les 15 stations de pompage du Département de Zinder seules 7 sont fonctionnelles actuellement. Les 8 autres le seront incessamment.

Pour ce qui est de l'importance numérique des troupeaux en zone pastorale, importance qui a rapport direct avec la gestion des pâturages, les effectifs du cheptel national en 1992 (4) tels qu'ils ressortent du tableau no 2 permettent de constater que les Départements d'Agadez, Diffa, Maradi, Tahoua et Zinder qui disposent d'importants territoires pastoraux totalisent 56,1 o/o des bovins, 85,5% des ovins, 77,8 % des caprins, 88,5 % des camelins et 82,9 % des asins.

TABLEAU NUMERO 2
ESTIMATION DES EFFECTIFS DU CHEPTTEL PAR DEPARTEMENT 1992

DEPARTE- MENT	BOVINS	OVINS	CAPRINS	CAME- LINS	ASINS	EQUINS
AGADEZ	11300 0,6%	84600 2,5%	170300 3,1%	23100 6,4%	14300 3,1%	--- ---
DIFFA	336700 18 %	1518700 44,4%	1307000 23,9%	60000 16,5%	109800 23,5%	38300 43,6%
DOSSO	326500 17,4%	47700 1,4%	138700 2,5%	3400 0,9%	7700 1,6%	2500 2,8%
MARADI	276600 14,8%	207300 6,2%	337000 6,2%	17700 4,9%	8900 1,9%	1300 1,5%
TAHOUA	211300 11,3%	543700 15,9%	1108100 20,3%	124900 34,4%	175100 37,5%	2200 2,5%
TILLABERI	496700 26,5%	447200 13,1%	1078000 19,7%	38400 10,6%	72200 15,5%	8600 9,8%
ZINDER	213000 11,4%	566200 16,6%	1330600 24,3%	95600 26,3%	78600 16,9%	35000 39,8%
TOTAL 1992	1872100 100 %	3415400 100 %	5469700 100 %	363100 100 %	466600 100 %	87900 100 %

SOURCE: MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

NB: Les données relatives à la Communauté Urbaine de Niamey sont intégrées dans les chiffres du Département de Tillabéri. L'estimation des effectifs du cheptel est faite à partir des taux de croit suivants: Bovins; 4,6%/ Ovins; 5%/ Caprins; 4,9% Camelins; 1,9%/ Asins; 4%/ Equins; 3%.

Les sécheresses récurrentes de ces dernières années, notamment celles de 1973-1974 et 1984-1985 que l'on nomme Banga - Banga : Sauve qui peut général dans le Nord-Gouré, ont entraîné beaucoup de pertes dans les troupeaux et modifié, dans toutes les ethnies et dans tous les groupes sociaux, leurs structures de gestion et leurs structures par espèces).

En 1986, les enquêtes zootechniques effectuées par le projet Niger Centre-Est permirent d'enregistrer en zone pastorale des taux de mortalité de 61 % pour les bovins, 41 % pour les caprins, 55 % pour les ovins et 25 % pour les camelins, taux nettement inférieurs à ceux enregistrés en zone pastorale et qui se trouvent être respectivement de 19, 17, 29 et 10 %.

En 1992 encore, sauf pour les camelins et les asins, les effectifs restaient encore inférieurs à leur niveau d'avant sécheresse.

C'est ce que révèle d'ailleurs la baisse continue de la part relative du sous-secteur de l'élevage dans le PIB total : 20,7 % en 1962, 17,1 % en 1975, 16,5 % en 1986 et 12,8 % en 1991.

En tous cas, les sécheresses ont amené des changements de stratégies chez tous les pasteurs car beaucoup ont été ruinés et appauvris et certains de ceux qui sont restés dans le secteur parce que ne sachant rien faire d'autre que l'élevage sont devenus bergers des troupeaux appartenant aux agriculteurs et citadins qui les leur confient en gardiennage. d'où des répercussions qualitatives sur les systèmes de production donc sur la gestion des ressources naturelles. A ce titre et illustration la taille des troupeaux exprimée en UBT (5) pour les zones pastorales de Zinder et Diffa révèle non seulement le niveau de dénuement des éleveurs mais aussi les grandes disparités qui existent entre les différentes couches sociales (Bayard 1991 : 39-40).

Troupeau	Woodaabe :	3,5 UBT/personnes
"	Arabe	1,8
"	Daza	1,5
"	Touareg	1,4
"	Fulbé	1,0
"	Aza	0,7
"	Bouzou	0,7

L'adaptation aux conditions nouvelles s'est opérée selon deux directions principales : la diversification des espèces animales et les modifications apportées aux techniques de production.

Celles-ci sont marquées par davantage de flexibilités et dans les cas extrêmes par une sédentarisation qui concerne dorénavant une frange de plus en plus nombreuse des populations pastorales, ou des migrations qui peuvent être lointaines et définitives.

En ce qui concerne la diversification des troupeaux, à l'exception des troupeaux des Peul Bororo, toujours majoritairement constitués de bovins, ce sont maintenant les camelins et les caprins, espèces qui se sont révélées plus résistantes aux sécheresses, qui sont les plus nombreux. Il y a cependant des cas individuels surprenants comme celui de ces peuls éleveurs de chameaux que l'on trouve dans le nord-Dakoro et dans l'ouest de l'arrondissement de Tanout.

Ainsi, alors que dans les années 60, les troupeaux peul étaient constitués en moyenne de 75 % de bovins, 12 % d'ovins, 10,5% de caprins et 5 % de camelins (SEDES, 1966, cité par Thébaud, 1987-88), dans la zone pastorale de Diffa, les troupeaux peul étaient composés en 1987 de 62 à 72 % de petits ruminants sauf chez les Woodaabé où ils ne représentaient que 6 % des UBT disponibles contre 94 % pour les bovins (Thébaud, 1987 ; 78).

La composition des troupeaux selon le système de production socio-ethnique telle qu'elle apparaît dans le tableau no 3 est révélatrice des changements profonds qui secouent le monde pastoral du fait des conditions climatiques bien sûr, mais aussi certainement du fait des incidences des différentes politiques jusqu'alors appliquées au Niger.

TABLEAU NUMERO 3
COMPOSITION DES TROUPEAUX SELON LE SYSTEME DE PRODUCTION

SYSTEME DE PRODUCTION	BOVIN	OVINS	CAPRIN	CAMELINS	EQUINS	ASINS
DAZZA	0,6%	0,7%	3,6%	90 %	2,4%	2,7%
AZZA	-	1,9%	14,1%	73,6%	8,3%	2 %
WODAABE	83,3%	6,3%	-	4,2%	0,7%	5,6%
TOUAREGUE	2,0%	25,2%	10,6%	53,5%	1,5%	7,3%
BOUZOU	-	2 %	53,1%	-	-	44,9%
ARABE	-	3,9%	8,6%	78,8%	4 %	4,6%
FULBE	7,7%	18,6%	19,9%	41,5%	1,7%	10,6%

SOURCE: Bayard 1991

CHAPITRE II. ANALYSE DES POLITIQUES ETATIQUES D'ELEVAGE. LEURS RAPPORTS AVEC LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES.

Dans le souci d'une meilleure compréhension de l'objet traité, nous allons classer les politiques d'élevage appliquées au Niger depuis trois quarts de siècle selon leur approche. On distinguera ainsi :

- une approche zootechniciste ;
- une approche productiviste ;
- et une approche globaliste.

Chacune de ces approches s'insère en fait dans une étape de l'évolution de l'économie mondiale.

2.1. - L'approche zootechniciste.

Elle couvre l'ensemble de la période coloniale et les premières années de l'indépendance jusqu'en 1974 c'est-à-dire jusqu'au paroxysme de la grande sécheresse de 1968-1974. Elle se subdivise en réalité en deux phases : la première jusqu'en 1960, marquée essentiellement par l'action sanitaire contre les maladies du bétail ; la seconde jusqu'en 1972 dominée par l'hydraulique pastorales et les aspects institutionnels

2.1.1. - Première étape : la dimension sanitaire privilégiée.

A l'issue du parachèvement de la conquête puis de la pacification, le territoire militaire du Niger est devenue Colonie à partir de 1922. Conformément aux objectifs, la logique coloniale et la doctrine qui en découle vont amorcer une nouvelle phase, celle de l'exploitation économique de ce territoire pauvre considéré initialement comme un 'mal obligé'.

Pour ce faire, la politique nouvelle qui cherchait les moyens d'accroître les recettes fiscales va s'appuyer sur l'agriculture et l'élevage identifiés comme les principaux facteurs du développement de la colonie et qu'il convient par conséquent de valoriser.

Concernant l'élevage dont les principales faiblesses ont été identifiées comme relevant des conséquences des épizooties meurtrières qui déciment régulièrement les troupeaux, un service zootechnique et des épizooties fut créé dès 1918.

Une esquisse des principes de base de la politique d'élevage projetée a été exposée dans la circulaire no 25 du 30 Juin 1922 de l'administrateur des colonies, Commissaire du Gouvernement Général au Territoire du Niger Mr Brèviè, adressée aux Commandants des Cercles. Il y est écrit notamment :

"Le bétail est nombreux, mais sujet à des graves épizooties parce que insuffisamment nourri et abreuvé. Si nous améliorons son alimentation, nous augmenterons à la fois sa force de résistance à la maladie et sa valeur marchande. Pendant trois mois environ les pacages sont épuisés et les animaux dépérissent.

Or il y a, en hivernage une surabondance d'herbes alimentaires qui disparaissent en pure perte au début de la saison sèche. Je désirerais qu'une propagande incessante soit entreprise auprès des éleveurs et en particulier auprès des chefs (...) pour les habituer à couper cette herbe (...) et à acheter le matériel agricole à cet effet. Je les affecterais également au creusement de nombreux puits, en vue de faciliter l'abreuvoir (sic) des animaux.

Là où il n'y a qu'un point d'eau tous les 40 kilomètres, les animaux s'accumulent autour des puits, attendant leur tour de boire (...) apportant leurs maladies (...). Multiplier les puits, c'est donc réduire cette promiscuité dangereuse qui est la principale cause de la permanence et de la généralisation de l'épidémie, c'est assurer un abreuvoir plus abondant et plus régulier du bétail.

Je vous demanderai donc d'étudier un programme de multiplication des puits, soit sur les grandes routes d'étapes pour faciliter la circulation des convois, soit au centre des régions d'élevage (...).

Je compte, en outre, développer le Service Zootechnique qui devra suivre de près ces expériences et continuer l'oeuvre d'assainissement et l'hygiène vétérinaire par l'étude des maladies qui déciment le bétail, la détermination des principaux foyers épidémiques, celles des routes d'évacuation des troupeaux, les zones d'isolement, etc...

Ce ne sont pas seulement les animaux qui sont sous-alimentés : l'homme lui-même ne mange pas toujours à sa faim (...). Il est bon et charitable de la part de l'administration de constituer des réserves vivrières pour les temps de famine, mais il serait préférable de voir l'indigène les constituer de son propre mouvement, car il témoignerait ainsi qu'il a appris la prévoyance, vertu qu'il ignorera toujours si nous nous substituons à lui pour la pratiquer !" (Niger. Recueil des principaux textes. T.1. 1929 : 167-168).

Les bases de la politique ainsi envisagée une fois jetées, les idées principales développées seront précisées au cours de la même année 1922 aux termes de la Circulaire no 34 du 9 Août /Niger, Recueil des principaux textes, T.1, 1929 : 201-213) qui exposait les principes essentiels qui devaient dominer la mise en oeuvre des ressources naturelles et la valorisation des produits locaux. Cette Circulaire a pour titre : Circulaire fixant le programme de développement de l'élevage et de l'agriculture). Les principaux axes qui y étaient développés sont résumés dans les lignes qui suivent :

- Le Territoire du Niger possède des richesses assez abondantes, soit par son cheptel, soit par ses céréales, richesses qui suffisent à ses besoins et alimentent même un commerce extérieur important. Mais l'élevage comme l'agriculture y sont pour ainsi dire à l'état natif, spontané et n'ont été l'objet d'aucune amélioration. Notre rôle est d'accélérer la production et de multiplier ces richesses par des moyens appropriés à la mentalité des indigènes et en rapport avec les ressources réduites dont nous disposons. Force nous est donc de limiter momentanément notre programme aux produits d'un rendement assuré et de sérier nos efforts (...).

A. Elevage.

Malgré la fréquence et la violence des épizooties survenues au cours des dernières années, le cheptel du territoire, s'accroît progressivement en nombre : seule sa qualité laisse à désirer (...).